

Introduction à la géographie

1. La géographie, découverte du Monde

1.1. Trois définitions pour une discipline mal connue

- Définition classique : la géographie est l'étude de tout ce qui existe de repérable, se déployant à la surface de la Terre.

- Définition moderne par la « nouvelle géographie » (depuis les années 1970 en France) : la géographie est l'étude de la surface de la Terre, considérée comme un « espace » (à deux dimensions) organisé, c'est-à-dire résultant d'un jeu de forces, de l'action d'agents humains et physiques.

Ces définitions ne négligent pas les héritages physiques (modèles des reliefs, rôle des climats passés par ex.) et humains (résultant des actions humaines du passé).

La problématique géographique s'applique à de multiples champs de la Connaissance, en examinant la composante spatiale¹ de leurs objets d'étude. Par exemple, la division économique du travail analysée par Adam Smith au XVIII^{ème} siècle présente d'emblée une dimension spatiale. Les activités productives pratiquent aujourd'hui la *division internationale du travail* (DIT) repérée dans les années 1970, thème géographique s'il en est.

- Enfin, dans la géographie enseignée, la géographie est la « découverte du Monde ». Cette définition traduit la démarche d'un apprentissage mais aussi le mouvement des fondateurs de la géographie moderne, tel qu'Alexandre de Humboldt (1769-1859) pour la géographie physique et environnementale. Mentionnons aussi Élisée Reclus (1830-1905), auteur d'une Géographie universelle (1875-1894), qui participa à la Commune de Paris et qui aujourd'hui nous montre l'élan de la volonté tournée vers la Connaissance, pour l'émancipation du genre humain.

1. 2. Une brève histoire de la géographie

La géographie classique domine en France depuis les années 1850 aux années 1960. La géographie physique, proche des sciences naturelles (sciences de la vie et de la Terre), domine. La géographie se déclare toutefois « science humaine ». Elle étudie comment l'« action humaine », créatrice de l'« établissement humain » sur terre, s'adapte aux caractéristiques du « milieu » - substantif désignant en fait le « milieu naturel ». La géographie du début du XIX^{ème} siècle étudie une société encore rurale², ce qui explique l'attention dominante des géographes au milieu physique.

Les études régionales de la géographie classique combinaient géographie humaine et

1 L'usage réserve plutôt l'adjectif « géographique » à des cas concrets d'étude de localisations particulières et à des faits physiques surtout. L'adjectif « spatial » (terminologie moderne) s'applique à une étude humaine plus abstraite, plus généralisante. Toutefois, l'espace géographique, maître-mot de la nouvelle géographie, est vu comme la projection de rapports socio-économiques sur un espace à deux dimensions, la surface de la Terre.

2 La population urbaine, en France, ne dépasse la population rurale qu'après 1930. L'exode rural (1845-1975) témoigne de la domination progressive de la « civilisation industrielle », mais qui aujourd'hui connaît une crise profonde.

géographie physique – la géographie était alors, simplement, subdivisée en trois branches : physique, humaine et régionale. La région formait un espace homogène, continu. Elle présentait une synthèse originale des deux branches-mères, physique et humaine.

On reproche aujourd'hui à la géographie classique de verser dans le « déterminisme » (déterminisme naturel pour le dire clairement). Avertissement aux futurs enseignants : soyez rigoureux dans le maniement des « facteurs physiques ». Aujourd'hui certains géographes prétendent même que la Nature n'existe pas et que c'est l'Homme qui l'a créée. En réalité on joue sur les mots. Le fait est que la Nature est profondément transformée par l'Homme alors que certains peuvent désigner sous ce vocable une Nature imaginée, désirée, idéalisée ... Cette subjectivité n'est pas sur le même plan du discours et il suffit d'en être conscient.

La « nouvelle géographie », qui occupe depuis les années 1970 le milieu académique (Universités, programmes scolaires) s'émancipe de la « tyrannie du milieu » et décrit une société urbaine qui développe les flux (transports, « mobilités »), l'urbanisation et l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui cette géographie nouvelle est devenue une géographie usuelle. Les notions modernes de polarisation, de réseaux urbains, sont devenues d'usage courant³.

2. Dans le domaine de la nouvelle géographie

2.1. Quelques branches de la nouvelle géographie

La nouvelle géographie a révélé l'existence de régions polarisées par des pôles urbains, aspect nouveau des relations villes-campagnes⁴. Elle insiste sur notre insertion dans des réseaux de relations qui forment un espace discontinu, lacunaire. Entre les axes de transports qui guident une « urbanisation » de plus en plus désagglomérée, se calent les « angles morts », les « espaces enclavés », mal desservis, peu équipés.

L'étude des inégalités dans l'espace est un domaine très développé de la géographie d'aujourd'hui.

Les espaces que nous fréquentons, reconnus (ou même revendiqués) par ceux qui les pratiquent, deviennent nos nouveaux territoires⁵.

Ces nouveaux territoires forment ainsi un « espace vécu » (ensemble des lieux que nous fréquentons). Le géographe étudie comment nous nous représentons ces lieux et l'espace qui nous entoure. Cet espace vécu est de plus en plus dilaté, dispersé, de par l'augmentation de la portée et de la vitesse des transports.

Dans les préoccupations de la géographie d'aujourd'hui, l'étude de l'espace vécu, des territoires, des réseaux, tient une place de premier plan.

Depuis les années 1980, la nouvelle géographie incorpore la géographie physique dans la « géographie environnementale », qui étudie comment l'Homme modifie la Nature, façonne

3 Leur application dans l'aménagement du territoire : développement régional à partir d'un pôle industriel comme Fos-sur-Mer, fut décevante, suite au renversement de la conjoncture économique générale des années 1970... ce que la théorie de la polarisation ne peut pas prévoir.

4 Les rapports traditionnels ville-campagne tenaient au ravitaillement des villes, et au contrôle foncier des campagnes par les propriétaires urbains. Depuis les années 1970, la péri-urbanisation brouille les limites urbain-rural. Les métropoles démesurément étalées sont plus préoccupées de leur réseau mondial que des campagnes qui persistent dans leurs périphéries ; elles sont dites « hors sol ».

5 Le territoire est, au sens traditionnel, considéré comme un espace administratif, institutionnel, soumis à une juridiction, à un pouvoir qui l'administre.

les milieux et en crée de nouveaux.

L'« environnement » est tout ce qui entoure l'Homme, il comprend des éléments « naturels » (du moins à l'origine) inclus dans des espaces « anthropisés » de façon variable, qui forment les nouveaux milieux au sein desquels nous vivons.

Les villes sont le milieu le plus « artificialisé », mais il demeure toujours en elles une part de nature. Le thème de la Nature en ville est développé dans la recherche et l'aménagement dans les années 1990. Mais c'est depuis l'an 1900 que le besoin de « nature » fournissait l'argument principal de la construction de « cités - jardins » au début du XX^{ème} siècle. Les Cités-jardins représentent la première formulation de la « Ville durable ».

Enfin, la géographie environnementale étudie les catastrophes (processus, conséquences), sujet dont l'actualité s'impose toujours plus fortement.

Une autre branche de la nouvelle géographie s'est créée sur une problématique qui lui est propre : le jeu des contradictions qui traversent la société. En effet, l'établissement humain, du niveau local au niveau national, ne résulte pas d'un consensus mais de rapports conflictuels, de compromis entre tous ses agents, ses « acteurs » : les classes sociales, les institutions... à toutes les échelles. La géopolitique⁶ étudie les enjeux des contradictions socio-politiques et les conflits qui en sont issus, dans leurs manifestations spatiales.

D'un point de vue théorique, les interprétations proposées par les géographes relèvent d'un domaine englobant, la « géographie radicale » dont la problématique est universelle : étude des contradictions et des conflits qui s'expriment dans l'espace géographique. Par exemple, les rapports entre l'évolution de la ségrégation sociale dans les villes (inégalités socio-spatiales) et l'essor ou le déclin des différentes classes sociales dans l'ensemble de la société (évolution longue dans le cadre de la lutte des classes). La ville est étudiée comme une projection spatiale des rapports économiques et sociaux. Les dynamiques urbaines étudiées se fondent sur la propriété privée et les prix du sol, qui permettent la spéculation afin de grossir la rente foncière. Le montant de la rente foncière contraint les localisations du logement, la mobilité des activités économiques, influe sur les jeux politiques locaux et leur corruption...

Le thème récent de l'étude de l'approfondissement des inégalités sociales par les crises et les catastrophes (économiques, sanitaires, bioclimatiques ...) rapproche la géographie humaine et la géographie environnementale évoquée ci-dessus. Une problématique radicale peut ainsi faire converger toutes les branches de la géographie.

Enfin, la géographie radicale et la géopolitique qui en est la composante la plus reconnue, insistent sur la nécessité de la multiplication des changements d'échelle dans les analyses, confirmant l'importance de l'usage des télécommunications (réseaux, médias), remarquée dès les années 1950 : la télévision relie « la planète au village ». La maîtrise des méthodes⁷ de la cartographie⁸ à toute échelle devient la clé de l'explication du Monde.

2. 2. Des problématiques aux démarches⁹ : induction, déduction

Un sujet de recherche est porté par une problématique : une question à laquelle on cherche une réponse. Par exemple : « l'automobile est-elle indispensable en milieu rural ? » est une question pratique, de géographie appliquée, mais y répondre nécessite d'aller très loin dans le

6 Le géographe Yves Lacoste a sorti la géopolitique de l'oubli, alors qu'il fondait la géographie radicale en France : « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre » (1968). Il élargit son propos : la géographie est l'étude des rapports de force et des contradictions dans l'espace.

7 Les méthodes (au sens strict : méthodes d'investigation et méthodes de communication des résultats) seront pratiquées dans les TD suivant ce cours.

8 Les états-majors et les médias utilisent beaucoup les cartes géopolitiques.

9 Ou « méthode », au sens large, appliqué au cheminement du raisonnement.

raisonnement. Le chercheur se trouve devant un horizon bien défini et il pourra, chemin faisant, se référer à des considérations théoriques.

La démarche classique en géographie est empirique, « inductive ». Elle part des faits : tout d'abord décrire, ensuite expliquer. Cette pratique est la plus courante. Plus les informations recueillies sont nombreuses, plus certaine serait la découverte de lois générales explicatives... après un traitement adapté des données.

Même sans découvrir de lois indiscutables, il peut résulter de cette démarche une récapitulation des faits essentiels, une typologie des objets d'étude, des perspectives d'évolution (examen des évolutions et des problèmes posés)... tout en limitant comme il se doit les analyses historiques au strict nécessaire de l'explication du présent.

La démarche déductive fonctionne à l'inverse : partir du général (un principe explicatif, une loi, une règle...) et en déduire le particulier, c'est-à-dire un ensemble de faits observables. Ainsi font les astronomes qui en appliquant les lois de la physique, peuvent en déduire l'existence de corps célestes non encore observés et prévoir les positions des astres à l'horizon de quelques millions d'années...

La géographie, science humaine, procède par analogie et utilise, dans l'espace étudié, des lois tirées de la physique ou d'autres sciences. Il existe un consensus sur des « lois de l'espace » très générales, inspirées de la gravitation universelle : plus un pôle (une ville) est gros, plus il attire ; en outre, l'augmentation de la distance (mesurée souvent en distance-temps) réduit cette attraction. Mais on en reste là à un niveau très général d'explication, qui reste à approfondir face à la complexité des faits étudiés.

La démarche hypothético-déductive marie les deux précédentes. L'induction conduit à la formulation d'hypothèses.

Ensuite le chercheur va tester la validité de ces hypothèses¹⁰.

Pour cela, les géographes pratiquent l'art de la comparaison entre espaces. Au travers de la singularité des espaces, ils recherchent les points communs.

Leur démarche peut proposer des « modèles »¹¹, par exemple des modèles d'espaces polarisés¹² par les villes... variables selon les époques et les pays. Autre exemple : un modèle de fonctionnement d'un espace touristique montagnard en hiver peut s'exprimer par un schéma.

Une fois son modèle bâti, le chercheur vérifie qu'il concorde à toutes les observations tirées de la réalité étudiée.

En général, une représentation raisonnée et ordonnée de la réalité, encore proche d'une description, c'est-à-dire assez peu théorisée¹³, est suffisante pour les acteurs et aménageurs sur un territoire donné, à une échéance de quelques décennies tout au plus (c'est la durée de vie moyenne d'un aménagement moderne)...

La tâche de la géographie enseignée est de faire découvrir le Monde et c'est pourquoi elle commence par le décrire – tout en exerçant ses élèves au raisonnement rigoureux et à l'honnêteté intellectuelle.

10 L'intuition du chercheur peut l'aider à formuler ses hypothèses. L'essentiel est de pouvoir vérifier ces dernières de manière rigoureuse.

11 Un modèle est une représentation conventionnelle de la réalité, construite selon des règles explicites. Ce peut être une équation, un schéma, quelconque ou représentant un fonctionnement systémique, un simple discours, etc...

12 On mesurera l'intensité (trafic) et la portée (distance) de la polarisation ; on dessinera un schéma...

13 La réalité s'explique à plusieurs niveaux, selon les dimensions des chaînes causales détectées. Le niveau superficiel est celui des causes immédiates.

3. La géographie enseignée à l'école élémentaire et ses connexions avec l'éducation morale et civique

3.1. Problématiques, notions principales

Les programmes de la géographie enseignée s'efforcent de suivre l'évolution de cette science humaine. Il faut savoir que la géographie physique a été séparée de la section de géographie du CNRS en 1986 et a été versée aux SVT dans l'enseignement secondaire. À l'Université, elle continue tant bien que mal à être enseignée, car la géographie environnementale ne peut se passer de ses apports.

L'enseignement de la géographie dans le Primaire se déploie pour l'essentiel depuis le CE2. Au CM1 et CM2 la géographie de la France apparaît comme échelle privilégiée – mais les échelles locale, européenne et mondiale ne doivent pas être négligées.

Ne pas oublier que le cycle 3 se termine en classe de sixième : tableau général de l'occupation de la Terre par l'humanité. En fin de CM2 cette synthèse doit s'annoncer.

Les programmes de l'école élémentaire (par niveaux d'enseignement) sont sous-tendus par quelques notions principales. Autrement dit, ils sont « problématisés » : ils abordent la réalité avec un point de vue affiché.

La notion d'« habiter » est le fil conducteur des programmes actuels. Habiter la Terre est l'attitude de l' « homme-habitant », qui s'intéresse à son milieu de vie, à son environnement. Cette saine curiosité lui fait mieux comprendre le Monde et lui permet d'envisager les moyens de le changer, dans tout ce qu'il recèle d'obstacles à la Civilisation, à une vie harmonieuse entre les Hommes et entre les Hommes et la Nature. Nous faisons référence ici à l'humanisme de la notion « habiter la Terre », apparue dans les années 1950 (M. Le Lannou, Éric Dardel) et inaugurée par Élisée Reclus (cf. § 1.1. ci-dessus).

« Habiter » revient à suivre un certain « mode de vie », autre notion fondamentale des programmes. Géographiquement, un mode de vie correspond à des « pratiques spatiales » bien définies, comme le mode de vie « métro-boulot-dodo », résumé par une expression populaire datée des années 1960.

Les « lieux où j'habite » (ville, campagne, littoral, montagne ...) sont envisagés à plusieurs échelles : locale, régionale, nationale, et même internationale. Les pratiques touristiques sont parfois internationales. Quotidiennement, l'internet met le Monde à la disposition de tout individu.

Les transports et les télécommunications sont un pilier des pratiques spatiales actuelles : transports urbains, transports de ville à ville...

Les « grands paysages¹⁴ terrestres » sont ceux qu'on peut voir à bord d'un avion ou d'un vaisseau spatial en orbite terrestre, autrement dit les « grands paysages physiques ». L'adaptation des hommes au milieu, reconnue par le programme, existe dans une certaine mesure mais n'est pas une généralité. Ainsi on observe des montagnes peuplées, comme les Andes ; d'autre part, la forêt équatoriale considérée comme milieu hostile fut le siège de civilisations millénaires dont on vient de retrouver les traces. Aujourd'hui la destruction de cette forêt s'opère le plus facilement du monde ; foin de l'adaptation !

Le « développement durable¹⁵ » est un thème transversal aux programmes des classes de

14 Très généralement : le paysage est ce qu'on voit.

15 Le développement durable est dit concilier trois piliers : société, environnement, économie. Le prochain changement de programme pourrait être induit par l'« usure » du principe du développement durable, dont

l'école élémentaire. L'impératif de la durabilité a le mérite de nous interroger sur le devenir, à long terme, de l'action humaine. Rappelons que le développement durable n'est pas une science mais un impératif posé à l'action humaine.

La « ville durable » est limitée aux écoquartiers¹⁶, mais les programmes autorisent à aller plus loin : le ravitaillement de la ville est aussi suggéré par la provenance des produits alimentaires qui y sont consommés. La ville durable se nourrissait autrefois dans sa « ceinture maraîchère », mais la péri-urbanisation l'a détruite.

La production des marchandises et des services dont nous avons besoin et que nous consommons figure dans les programmes, qui s'interrogent sur la durabilité des processus de production et de consommation. Les programmes traitent des produits alimentaires, de la production / distribution de l'eau, de l'électricité. Les déchets rejetés par les entreprises et les consommateurs sont en partie repris par les entreprises de recyclage¹⁷.

Attention à certains manuels qui coupent les programmes en tranches fines, comme « consommer sur un littoral touristique », alors que l'étude géographique cherche plutôt à comprendre le fonctionnement d'ensemble des espaces considérés – sachant par exemple qu'un littoral touristique tire ses ressources de la consommation des touristes, certes... mais comment est-ce possible ? « Consommer » ne répond pas à la question.

Retenons que l'esprit du programme est l'étude de l'inscription de l'« homme-habitant » sur l'espace terrestre.

3.2 . La géographie et l'éducation morale et civique

L'enseignement de l'éducation morale et civique (EMC) peut se conduire en intégration à quelques séances de géographie.

Liberté : liberté d'établissement (= logement abordable) ; liberté de circulation (accessibilité des lieux par les services publics de transport).

Égalité : égalité des territoires : dans les services et emplois qu'on y trouve, dans leur desserte en transports et télécommunications, par exemple...

Fraternité : solidarité et coopération des territoires alors qu'aujourd'hui les territoires (villes, campagnes, communes, régions) sont enjoints à entrer dans une compétition généralisée.

Souveraineté de la Nation. La Nation est la population dans son territoire. Le peuple est une notion plus floue. C'est une population formant un tout historique et culturel. La division du peuple en classes sociales n'est pas explicitement nommée mais l'extinction de ces antagonismes de classes est le but ultime d'une République sociale et démocratique.

La République est une et indivisible depuis la Révolution, mais l'essor récent du principe de décentralisation, qui semble louable (auto-administration des communes, départements, régions) est perverti en « différenciation » des territoires, c'est-à-dire libre cours donné à la concurrence entre les territoires et l'augmentation des inégalités qui s'ensuit. Les élus des

l'application réelle privilégie outrageusement la croissance économique.

16 Dans l'étude d'un écoquartier, commencer par se poser la question : qu'y avait-il sur place avant la construction de l'écoquartier ? (utiliser la photographie aérienne).

17 Le recyclage ne peut être que marginal pour la majorité des produits. La meilleure solution au problème du recyclage serait de consommer moins. La critique de la « société de consommation », depuis les années 1960, ne dit pas autre chose.

territoires précités dénoncent unanimement le manque de moyens qui les entrave et donc le miroir aux alouettes de la décentralisation. Les territoires les plus riches s'en sortent mais se manifestent localement par le maintien sinon le creusement de leurs inégalités internes, l'opacité et la verticalité de la prise des décisions : décentralisation et démocratie sont, dans les faits, dissociées.

Le français, langue de la Nation : ordonnance de Villers-Cotterêts, François I^{er}, 1539.
Aujourd'hui, la Francophonie est une communauté culturelle. Elle serait un grand atout géopolitique si elle n'était pas tant négligée.

Découpages politiques et administratifs : géographie administrative. Attention : la région administrative diffère (de plus en plus) des régions géographiques. De mêmes, le vocable « Métropole » acquiert depuis 2014 une réalité administrative et bureaucratique.
Au bas de l'échelle, la démocratie locale est battue en brèche par des regroupements de communes imposés.

L'Outre-Mer a des statuts particuliers. Le principe de la « continuité territoriale » de la France est d'application coûteuse (transports aériens) alors même que la question du développement local de ces territoires demeure.

Les territoires sont irrigués par le maillage des services à la population, organisé à plusieurs échelles. Mais l'échelle nationale serait prépondérante pour coordonner l'ensemble : réseau électrique (interconnexions), ferroviaire (branchements entre desserte locale et nationale, correspondances). Les établissements de santé nécessitent eux aussi une politique nationale volontaire, contre les « déserts médicaux » par exemple. La crise du logement, vue géographiquement, est due aux déséquilibres de la répartition de la population sur le territoire national : les « zones tendues » sont les plus denses, les plus chères, les plus polluées et les plus répulsives, au moins quant au mode de vie qu'elles proposent... c'est le monde à l'envers. Solution ci-dessous : l'« État social ».

L'« État social » (dans une « République sociale ») permet une organisation de la Nation pour, en tout lieu, mettre à la disposition de chacun un logement, un travail correspondant à sa qualification et une garantie contre la maladie, la vieillesse, l'accident. Le processus est en marche mais ses réalisations sont minées, rognées par un manque volontaire de moyens et d'attention. Les besoins sont pourtant là, auxquels on peut y ajouter le droit à vivre dans un environnement sain, préservant le vivant dans son ensemble.

La République sociale était le dessein de la Commune de Paris (1871). Louise Michel déclare : « après la révolution politique, il nous reste à mener la révolution sociale » (instauration de la République sociale). Le cri « Vive la Sociale ! » est le mot d'ordre. La Commune a adopté plusieurs mesures en ce sens ; en simplifiant : blocage des loyers, instruction publique gratuite et obligatoire (mesure reprise par la suite sous la Troisième République), lutte contre l'arbitraire patronal, aides sociales diverses, développement des caisses de secours...

En 1936 (Front Populaire), Léon Blum prononce cette magnifique litote : « procurer un peu de bien-être à tous ceux dont le travail enrichit notre pays ».

Parmi les mesures prises : réduction du temps de travail à 40 heures, congés payés, hausse des salaires (en particulier les plus bas), droits syndicaux, conventions collectives par branches, création de la SNCF et de l'Office du Blé, promotion de l'accès à la culture, au

sport, au loisir, accès des femmes aux postes de ministres...

En 1945, le rapport de forces établi par la victoire contre l'ennemi et les forces collaborationnistes permet une application des principes du Conseil National de la Résistance, instance fondée dans le secret en 1943 pour diriger le mouvement et dont Jean Moulin fut le premier président.

Le programme du CNR annonce « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale ». Il est à l'origine de la planification économique et territoriale (aménagement du territoire) menée après la Libération, ainsi que de quelques nationalisations et de la création d'Électricité de France. On lui doit aussi les assurances sociales : santé, accidents, vieillesse (généralisation des retraites), chômage ; le suffrage universel (vote des femmes, 1945).

La soustraction de la presse aux puissances d'argent ne connut qu'un début et aujourd'hui nous savons que 90 % des médias demeurent entre leurs mains.

Les moyens de communications sont toujours au service des « Intérêts » (expression d'une concision remarquable datant de la Troisième République).

Le « Mur de l'argent » (expression née dans les années 1920) est toujours debout.

La « Profitation » (mot surgi des Antilles dans les années 2000 ; en créole : Pwofitasyon) résume magnifiquement la Comédie humaine qui remplit aujourd'hui le théâtre du Monde.